

Pôle communication
24.66.40

Vendredi 18 novembre 2022

INVITATION PRESSE



La Conférence ministérielle de l'Association des pays et territoires d'outre-mer (*Overseas Countries and Territories Association* – OCTA) se tiendra lundi 21 novembre à Nouméa. Elle s'achèvera par une cérémonie de signature des résolutions administratives et politiques par l'ensemble des pays et territoires d'outre-mer membres de l'OCTA. À l'issue de cette séquence, Louis Mapou, président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, cédera officiellement la présidence de l'association au Groenland, représenté par Kalistat Lund, ministre de l'agriculture. La signature aura lieu **lundi 21 novembre à 15 h 15, à l'hôtel Le Méridien, à Nouméa.**

➤ *Vous êtes cordialement invités à cet événement.*

*** Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur gouv.nc ***

L'Association des pays et territoires d'outre-mer (OCTA)

L'Association des pays et territoires d'outre-mer (OCTA) réunit depuis 2003 les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) liés à des États membres de l'Union Européenne (UE) : le Danemark, les Pays-Bas et la France.

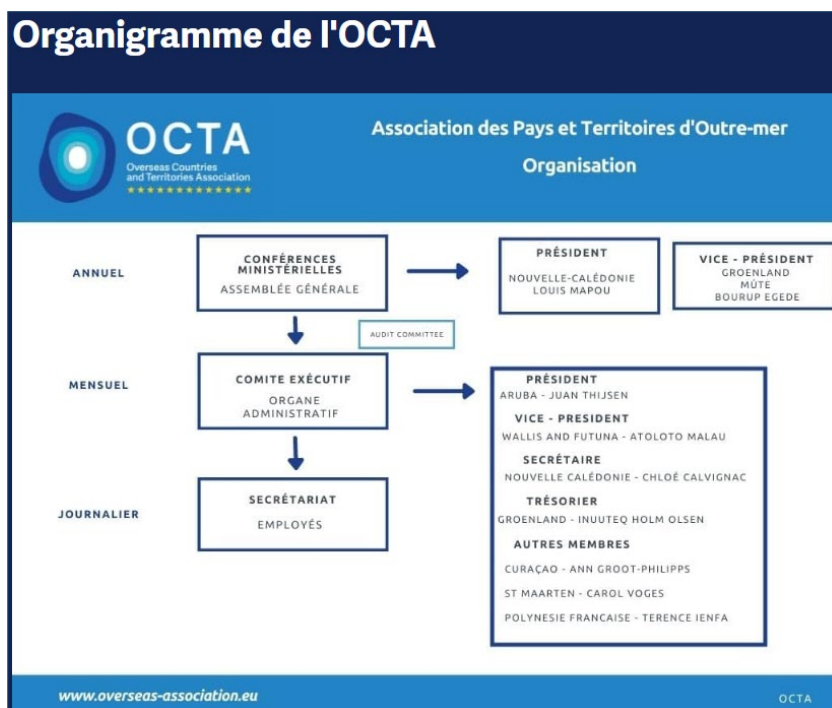
L'association compte actuellement treize membres :

- **six PTOM néerlandais** : Aruba, Bonaire, Curaçao, Saba, Saint-Eustache et Sint Maarten ;
- **six PTOM français** : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, Saint-Barthélemy, Terres australes et antarctiques françaises ;
- **un PTOM danois** : Groenland.



❖ Rôle de l'OCTA

Espace d'échange entre les PTOM qui ont des préoccupations communes, l'OCTA a pour missions de porter leur voix auprès des plus hautes instances européennes et de soutenir leurs intérêts collectifs dans les domaines de coopération qu'elle soutient. L'organisation développe notamment des partenariats et des relations de travail efficaces avec les institutions de l'UE, le groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), son secrétariat et d'autres organisations et institutions internationales, multilatérales et régionales. Elle joue un rôle de plateforme qui permet aux PTOM de partager des informations et des pratiques utiles à tous. L'association émet également des recommandations aux gouvernements de tous les PTOM et des États membres de l'Union européenne.



❖ La Conférence ministérielle

La Conférence ministérielle est la plus haute autorité décisionnelle de l'OCTA. Elle se compose des représentants (chefs de gouvernement ou délégués) de chaque gouvernement membre. Elle se réunit une fois par an pour définir les orientations politiques, approuver les budgets de l'association ainsi que les décisions nécessitant son approbation.

Au cours de ce rendez-vous, les membres aborderont notamment l'avenir du partenariat entre l'UE et les pays et territoires d'outre-mer, mais aussi des sujets de coopération régionale.

C'est également au cours de cette conférence que les participants nommeront, comme à l'accoutumée, un président tournant à la tête de l'organisation et éliront le comité exécutif. Généralement, c'est la vice-présidence de l'organisation qui occupe par la suite la présidence. Dans la configuration actuelle, c'est donc le Groenland qui prendra la succession de la Nouvelle-Calédonie au cours d'une passation officielle.

* * *